

PROCES VERBAL DE LA REUNION PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

SCEANCE DU 14 DECEMBRE 2015

Le 14 Décembre 2015 à 20h30, le Conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle de réunion de la mairie sous la présidence de M. Jean-Jacques SIMEON, maire.

Etaient présents : M. SIMEON Jean-Jacques, Mme COUZINET Anne-Marie, Mme GUILLOT Gisèle, BOTTURA Jean-Louis, M. GENSSLER Bernard, M. LOIDI Robert, M. CABARROQUE Jean-Claude, Mme PUY Françoise, Mme HAAS Nicole, Mme LE FRANC Audrey, M. AROUXET Claude, M. JURADO Jean-Claude, M. SADARGUES Marc, Mme GONCALVES Martine, M. BAYON Patrice, CATALA Damien

Etaient Absentes excusées : Mme TRILLES Sophie, Mme DE RUS LLODEN Coralie, Mme FRANCK Hélène

Etaient absents :

Secrétaire : M. SIMEON Jean-Jacques

Etait absent :

Secrétaire : M. SIMEON Jean-Jacques

Ordre du jour :

Délibérations :

01. Approbation du compte rendu du dernier Conseil municipal,

Finances / garantie d'emprunt :

02. Délibération portant sur la révision du montant de la palombière,

Administration générale : service animation

03. Délibération approuvant la convention avec le CE Airbus,

04. Délibération approuvant la convention de partenariat avec l'association suivante : Radio de la Save,

Administration générale :

05. Création de 3 postes d'agents non titulaires pour le service animation (temps complet et temps non complet),

06. Renouvellement d'un an de la convention d'entretien des locaux du centre social Vallée de la Save,

Administration : demande liée à l'urbanisme :

07. Demande d'autorisation constitution de servitude à titre gratuit,

SDCI : avis

08. SDCI : avis de la commune sur la dissolution proposée du syndicat Save Aval,

09. SDCI : avis de la commune sur la dissolution proposée concernant le SIE Save et Cadours,

10. Délibération autorisant l'ouverture de crédits en investissement avant le vote du budget.

Questions Diverses

01. Approbation du compte rendu de la dernière réunion du Conseil municipal :

M. le Maire donne par la suite lecture du procès-verbal du dernier Conseil municipal en date du 30 Novembre 2015 et propose aux membres du Conseil municipal de bien vouloir l'approuver.

La présente délibération a été approuvée à l'unanimité sans débat. Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

02. Délibération portant sur la révision du montant de la palombière :

La présente délibération a été approuvée à l'unanimité sans débat après que M. Robert LOIDI eut précisé la localisation de cette dernière. Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

03. Délibération approuvant la convention avec le CE Airbus :

La présente délibération a été approuvée à l'unanimité sans débat. Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

04. Délibération approuvant la convention de partenariat avec l'association suivante : Radio de la Save :

M. le Maire précise que l'association Radio de la Save intervient dans le cadre des ALAE.

La présente délibération a été approuvée à l'unanimité. Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

05. Création de 3 postes d'agents non titulaires pour le service animation (temps complet et temps non complet) :

La présente délibération a été approuvée à l'unanimité sans débat. Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

06. Délibération portant sur le renouvellement d'un an de la convention d'entretien des locaux du centre social Vallée de la Save :

La présente délibération a été approuvée à l'unanimité sans débat. Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

07. Demande d'autorisation constitution de servitude à titre gratuit :

La présente délibération a été approuvée à l'unanimité suite aux interventions de M. BOTTURA, LOIDI, GENSSLER, CABARROQUE. Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

08. SDCI : avis de la commune sur la dissolution proposée du syndicat Save Aval :

M. le Maire s'exprime favorablement au projet de schéma départemental de coopération intercommunale de la Haute-Garonne comme proposé par Monsieur le Préfet avec quelques réserves :

« La dissolution de la Fédération et la fusion des trois syndicats de la Save prévue dans le projet de SDCI de la Haute-Garonne d'une part, la dissolution de la Fédération et la fusion des syndicats gersois de l'Arrats et de la Gimone prévue dans le projet de SDCI du Gers d'autre part, devront intervenir de manière concomitante. Les deux fusions ne pourront avoir lieu qu'après l'aboutissement des études stratégiques prévues. »

09. SDCI : avis de la commune sur la dissolution proposée du syndicat SIE Save et Cadours :

M. le Maire puis M. LOIDI présentent la situation du syndicat. Après avoir entendu la problématique, le conseil municipal émet un avis défavorable à l'encontre du projet de schéma de coopération intercommunal tel qu'il est proposé à ce jour.

La présente délibération a été approuvée à l'unanimité. Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

10. Délibération autorisant l'ouverture de crédits en investissement avant le vote du budget

La présente délibération a été approuvée à l'unanimité. Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

11. Motion contre la suppression des permanences de la mission locale au centre social

Ainsi fait et délibéré le 14 décembre 2015

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

LE MAIRE

LES ADJOINTS

LES CONSEILLERS DELEGUES

SIMEON Jean-Jacques

GUILLOT Gisèle

GENSSLER Bernard

BAYON Patrice

LOIDI Robert

GONCALVES Martine

CABARROQUE Jean-Claude

LES CONSEILLERS

AROUXET Claude

BOTTURA Jean-Louis

COUZINET Anne-Marie

FRANCK Hélène

HAAS Nicole

JURADO Jean-Claude

LE FRANC Audrey

PUY Françoise

SADARGUES Marc